

Candidat unique de l'opposition

L'agenda du Front n'a pas changé d'un iota

Lire en page 3

LETTRE A JEAN PING

Monsieur Ping,

Je suis, avec attention, l'évolution de la situation politique dans notre pays. J'ai donc appris que vous avez été désigné candidat à la candidature du Front uni de l'opposition à la prochaine élection présidentielle. Permettez-moi de vous dire ce que je pense de cette démarche. Celle-ci est, à mon avis, une incartade qui met en exergue un certain égoïsme. « *Le mauvais atangatier noircit en premier* », disait mon grand-père.

Je ne doute pas que vous avez compris que la priorité aujourd'hui n'est pas la candidature unique de l'opposition, mais plutôt l'assainissement du cadre électoral. Aller aux élections dans des conditions actuelles serait une manière de cautionner la fraude électorale qui a toujours entaché le processus électoral dans notre pays. Et si vous le faites, ne vous plaignez pas de la suite. Mon aïeul disait : « *Si tu ne te plains pas de là où tu as trébuché, ne te plains pas de là où tu tombes.* »

Quel intérêt avez-vous à mettre la charrue avant les bœufs ? Il faut arrêter ça ! De par votre nombrilisme, vous êtes en train de fragiliser l'opposition. Ce qui compte pour vous est-ce être candidat, quel que soit le résultat final ? Vous donnez du grain à moudre à vos détracteurs, qu'ils soient de l'opposition ou de la majorité. « *Qui rame à contre-courant fait rire les caïmans* », m'expliquait d'ailleurs mon papy.

Le régime d'Ali Bongo Ondimba ne veut pas organiser une élection pour la perdre. Vous le savez, vous qui avez longtemps appartenu à ce pouvoir. Pourquoi portez-vous des œillères ?

(suite en page 2)



Dans ce numéro

- Les jeunes upégistes appellent au boycott des élections de la mutuelle de l'UOB P.6

- Les grandes entreprises françaises violent la convention de l'OCDE contre la corruption P.7

Des membres de l'opposition annoncés à Paris

Des tractations sur l'avenir du Gabon au coeur des préoccupations de la partie française. Nous y reviendrons.

Conférence de presse de l'opposition

Ce mercredi 17 juin 2015, le Front uni de l'opposition pour l'alternance et l'Union des forces pour l'alternance (UFA) donnent une conférence de presse conjointe à 10 heures à la Chambre de commerce.

LETTRE A JEAN PING

(suite de la page 1)

Vous devez toujours avoir des atomes crochus avec vos compagnons de lutte jusqu'à ce que se mettent en place les pièces du difficile puzzle. Vous ne gagnerez pas la bataille si vous vous désolidarisez d'eux. Mon grand-père me rappelait d'ailleurs que « *c'est ensemble que les singes ramassent les fruits* ».

Monsieur Ping, il convient de vite corriger la grande bourde qui a été commise samedi. Il est trop tôt de parler de participation à l'élection présidentielle. Il y a d'abord des préalables à poser avant de prétendre accepter la tenue de cette élection capitale. Ne faites pas le jeu du pouvoir, au risque de vous casser la figure avant terme. « *Le coq qui chante le matin a le dos cassé le soir* », disait mon papy à la sagesse avérée.

Personne n'est contre votre candidature. Mais, votre empressement à défendre les couleurs de l'opposition pose problème. Pensez-vous que d'autres leaders n'ont pas les mêmes ambitions que vous ? Pourtant, ils arrivent à taire leurs ego. Ils attendent patiemment le moment venu. Mon grand-père me faisait remarquer que « *la poule connaît l'aube, mais elle attend le chant du coq* ».

Si vous prêtiez attention au peuple, vous comprendriez aisément que la chanson qu'elle a entonnée mezza voce appelle à blackbouler Ali Bongo Ondimba, à cause de sa forfaiture. Comment pouvez-vous aller à l'encontre de l'aspiration du peuple dont vous prétendez partager les préoccupations ? N'avez-vous pas confiance en vous-même ? A cette allure, ne soyez pas surpris de recevoir des piques tous azimuts. « *Le fruit qui mûrit le premier devient la pâture des oiseaux* », m'expliquait encore mon aïeul.

Mettre fin à l'hégémonie d'un régime qui dirige le pays depuis bientôt cinquante ans n'est pas une sinécure. Ali Bongo Ondimba et ses sbires savent que c'est une question de vie ou de mort. Ils ne vont donc pas mégoter sur les moyens pour conserver le pouvoir. Prenez la mesure du problème, si vous voulez neutraliser votre adversaire. « *On n'attrape pas un lion avec une toile d'araignée* », me faisait remarquer mon papy, grand chasseur de son époque.

Monsieur Ping, j'ai juste voulu attirer votre attention sur ce qui peut constituer un obstacle réhibitoire au changement tant attendu dans notre pays. Quels que soient l'égoïsme de chacun de nous, on ne doit pas perdre de vue que la lutte engagée est une question de vie ou de mort. Si nous manquons notre cible commune qu'est Ali Bongo Ondimba, il prendra sa revanche. Mon grand-père disait : « *Celui qui tue un lion en mange. Celui qui le rate est mangé.* »

Jonas MOULENDA

Mouvement des jeunes de l'Union nationale

La mise en garde des jeunes de Ntoun aux leaders du Front

Markky Edzang Zuè

Pas question d'aller aux élections avec les mêmes institutions qui ont mis le Gabon par terre. C'est la substance du message lancé par les jeunes militants de l'Union nationale (UN) de Ntoun, samedi dernier. Une sortie rehaussée par la présence du bureau national de coordination du Mouvement national des jeunes de l'Union nationale dirigé par Ghislain Ledoux Mbovoue Edou, et du secrétaire exécutif adjoint de l'UN, François Ondo Edou.

Malgré le changement de site, en raison du refus, à la dernière minute, du maire de Ntoun, a plutôt été un booster pour les militants de l'UN dans le Komo-Mondah, qui sont venus très nombreux. Outre les jeunes, il y avait un parterre de notables, qui n'ont pas caché leur joie de recevoir de nouveau une délégation de leur parti. Première rencontre du genre organisée par l'antenne locale du Mouvement des jeunes de l'Union nationale à Ntoun, celle-ci revêtait aussi un caractère particulier, car intervenant un peu plus d'un mois après la dis-

parition tragique du secrétaire exécutif de l'UN, André Mba Obame. Un deuil qui n'a nullement brisé les rêves d'alternance des jeunes du parti dans le Komo-Mondah.

Ces jeunes ont, par la voix de leur responsable, saisi l'occasion pour rappeler aux leaders du Front uni de l'opposition pour l'alternance que l'objectif principal du peuple gabonais est de bouter Ali Bongo hors du pouvoir. Toute chose qui passe nécessairement par la mise en place de véritables mécanismes garantissant l'organisation d'une élection trans-

parente, crédible et dont les résultats seront acceptés par tous. Ils ont par conséquent appelé les Gabonais à plus de vigilance devant la multiplicité des vendeurs d'illusions qui, se servant du peuple, se battent pour préserver leurs intérêts propres.

Les jeunes militants UN de Ntoun s'étonnent que, dans un reniement de leurs engagements pris devant le peuple gabonais lors de la signature de l'acte constitutif du Front, certaines personnalités politiques de premier plan en soient à faire dans la gesticulation.

Organisation de la Can 2017

La Caf pourrait se retrouver dans de sales draps

SYA

La Confédération africaine de football (Caf) a-t-elle été bien inspirée en confiant l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (Can) au Gabon en 2017 ? Cette question turlupine de nombreux observateurs du football africain. Un membre influent de la Caf aurait, sous anonymat, exprimé ses inquiétudes et sa crainte de voir cette opération se solder par des pertes financières sèches pour la



Confédération. Pour lui, « *le Gabon est asphyxié financièrement. Il ne pourra pas dégager les ressources*

nécessaires pour financer les autres infrastructures. La Caf risque fort de se retrouver seule dans l'opération.».

Il a par ailleurs ajouté que dans le climat de suspicion actuel, « *certains à la Caf ne sont pas loin de penser à une entourloupe, voire une arnaque préméditée au détriment de la Caf dans cette opération* ». Une accusation très grave qui pourrait laisser entendre que les autorités gabonaises et celles de la Caf se seraient entendues pour orchestrer un détournement de fonds sur le dos de l'organisateur du football sur le continent.

Selon cet expert, la Caf octroie des subventions pour aider le pays organisateur à préparer l'évènement. Elle complète le budget qui est arrêté par l'organisateur. La crainte exprimée par ce membre est que le Gabon ne puisse pas apporter sa part du budget, faute de ressources. Surtout que les travaux à réaliser sont titanesques. Deux stades de 20 à 30 mille places à Oyem et

Port-Gentil. Des voiries urbaines à réhabiliter dans ces deux villes. Des hôpitaux à mettre aux normes Caf également. Des hôtels à construire, sans oublier un réseau de communication à moderniser. Enfin, l'ardoise de 50 milliards de FCFA à l'entreprise Entraco, préalable posé pour achever le stade omnisport Omar Bongo. En cas de « défaut du Gabon », c'est-à-dire que si le Gabon, qui va très certainement démarrer les travaux avec l'argent de la Caf, ne parvient pas à apporter son écot, la Caf ne pourra plus récupérer sa mise. Surtout au terme de l'année 2016, les raisons ne manqueront pas aux autorités gabonaises pour évoquer un cas de force majeure. Les troubles qui naîtront, si d'aventure Ali Bongo Ondimba se proclame candidat à sa succession, peuvent être de nature à convaincre la Caf que la tenue d'une telle manifestation n'est plus possible au Gabon.

Le gouvernement gabonais a intérêt à dissiper au plus vite ces insinuations. Après une attribution dont la partie algérienne a clairement fait savoir qu'elle était empreinte de corruption, cette rumeur d'un possible arrangement pour détourner les fonds alloués par la Caf doit être stoppée net.

Le Snec exige le rétablissement des salaires sans délais

SBM

Le Syndicat des enseignants chercheurs (Snec) a tenu le vendredi dernier une assemblée générale, à l'Université Omar Bongo (UOB). Au cours de celle-ci, l'urgence de régler la situation salariale de enseignants de l'École normale supérieure (ENS) et ceux de l'UOB s'est imposée.

Plongés dans la précarité depuis pratiquement deux mois, ces pères et mères de famille continuent d'exercer leur sacerdoce, malgré la décision inique du ministre de l'Enseignement supérieur. Mais, ils se sont fixés une date. Demain. Car, c'est ce jour que la solda a décidé de statuer sur la visualisation définitive de leurs salaires. Mais, les membres du Snec ne comptent pas se laisser faire et se disent prêts à mettre en œuvre tous les moyens possibles pour obtenir leurs salaires. Le président du Snec, Jean Rémy Yama qui s'est offusqué de cette situation a déclaré : « *C'est mardi que nous serons fixés sur la suspension de salaire de nos collègues. Dépassé cette date, le gou-*

vernement doit répondre de ses actes, car nous n'accepterons plus l'état de précarité dans lequel il veut nous plonger. »

Le secteur éducatif gabonais est vraiment en ébullition. Et les gouvernants qui regardent passivement la crise prendre de l'ampleur pensent certainement que les choses vont se régler d'elles-mêmes. Il est inadmissible qu'un ministre se taise lorsqu'il est question de solutionner les problèmes qui minent son secteur. Ce n'est pas de son ressort de décider de qui doit percevoir un salaire ou pas. La grève avait été suspendue le 11 mai et c'est pendant que les enseignants décident de reprendre le chemin des classes qu'il juge opportun de supprimer leurs salaires. Il a la charge d'un département et doit se consacrer à régler les problèmes qui sont à sa mesure. Malheureusement, lorsque le copinage constitue la principale voie d'accès aux postes ministériels, il n'est pas surprenant de voir un individu imbu de sa personne, amateur et peu compétent se lever un matin pour prendre ce genre de décision.



Echos du Nord est désormais en vente sur www.gabonkiosque.com

KIOSQUE

Pour vos publicités* sur Echos du Nord-Faits D. Nous contacter au 05 65 40 0

Socoba à vendre

La Société de construction et de bâtiment (Socoba) est en vente depuis quelques semaines. Pour l'heure, l'information n'est connue que de quelques initiés. La mise à prix est de 22 milliards de FCFA. Ce qui représente 50% du capital. Les autres 50% étant détenus par la pieuvre Delta Synergie. Selon une source bien informée, c'est la mort dans l'âme que le promoteur de cette entreprise de travaux publics, depuis près de 50 ans au Gabon, s'est résolu à la vendre pour se replier définitivement à Nice, en France. Ali Bongo Ondimba n'ayant plus fait confiance à cette entreprise-maison dans l'octroi des marchés publics. L'affaire végète depuis lors. Pour Jean Claude Baloché, malgré l'imminence des travaux liés à la Can 2017, il vaut mieux faire ses bagages et partir.

Présidentielle 2016

Eyeghe Ndong invite Ping à se porter candidat à la candidature du Front

Prince Villa

Un des vice-présidents de l'Union nationale (UN), Jean Eyeghe Ndong a jeté son dévolu, samedi, sur Jean Ping, pour qu'il soit candidat à la candidature du Front uni de l'opposition pour l'alternance (Fuoa), pour la présidentielle de 2016. Le dernier Premier ministre d'Omar Bongo Ondimba a présenté l'ancien président de la Commission de l'Union africaine (UA) comme un homme revêtu des atouts et d'un leadership à même d'être le porte-flambeau de toute l'opposition.



ancien vice-Premier ministre, Eyeghe Ndong n'a nullement dénié aux autres personnalités du Front les capacités d'assumer les mêmes charges.

Toutefois, il craint la résurgence des vieux démons de l'opposition gabonaise, en termes de « *pesanteurs sociologiques* » et d'« *ego* ».

« *Reprenons nos actions de terrain et organisons nous, afin d'amplifier la pression. Faisons moins de bureaucratie et interpellons la communauté internationale* », a-t-il lancé à ses pairs, afin d'atteindre l'objectif final, qui est de dégager Ali Bongo Ondimba du pouvoir.

L'ancien Premier ministre invite la communauté internationale à aider le Gabon à organiser un dialogue inclusif, avant une quelconque élection. Il ne conçoit pas une présidentielle sans garanties de crédibilité, d'équité et de transparence. Pour cela, les institutions et structures administratives impliquées dans son organisation et la proclamation des résultats issus des urnes devront être conformes à l'esprit de la Constitution, qui définit le Gabon comme une République démocratique, et à l'acte constitutif de l'Union africaine, dont le Gabon est signataire.

Jean Eyeghe Ndong veut qu'il soit mis un terme à un système politique, caractérisé par un refus

systématique de la pratique démocratique. Il déplore une gestion « opaque et à la limite mafieuse des ressources économique du pays, une gouvernance des finances publiques aux antipodes des règles de l'orthodoxie, une faiblesse cou-

nable dans la définition de l'exécution des infrastructures, un manque évident de rigueur dans le système éducatif et culturel, un système de santé approximatif, une politique des transports publics quasi inexistante, de même que celle du loge-

ment et de l'urbanisme, ajouté à l'incapacité manifeste à faire face au problème du chômage des jeunes ». Ce à quoi s'ajoutent des injustices sociales criantes et une justice à la solde du pouvoir.

L'Union pour le progrès et la liberté aussi

PV

« *J'invite donc Jean Ping à présenter sa candidature à la tête de l'opposition et à porter haut le flambeau, symbole de lumière et de progrès et de la liberté.* » C'est en ces termes que le président de l'Union pour le progrès et la liberté (UPL), parti membre du Front uni de l'opposition pour l'alternance (Fuoa), a clos son discours, samedi, lors d'un meeting organisé à Nzeng-Ayong, à Libreville. Pierre Amoughe Mba emboîtait ainsi le pas à Jean Eyeghe Ndong.

Le président de l'UPL n'exclut pas que d'autres candidats à la candidature du Fuoa se manifestent. Toutefois, « *la multiplicité des candidats, justifiée sans doute par la multiplicité des talents, doit faire place à des démarches consensuelles pour dégager un porte-parole unique* ». L'essentiel pour lui est la redynamisation du combat de tout le Front, l'unité qui donnera à son camp un homme à même de négocier en son nom sur les places internationales, un candidat capable de donner du crédit aux avis et mots d'ordre de tout le groupe. A ses yeux, Jean Ping sort du lot grâce à ses multiples atouts sur les plans national et international. « *Nous pensons que nous pourrions nous entendre pour reconnaître que Jean Ping assumerait mieux que quelqu'un d'autre aujourd'hui ce leadership. Outre des atouts multiethniques de ses origines qui le rendent plus apte qu'un autre à unir le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest, il présente l'avantage, par ses fonctions à la tête de*



l'Opep, de l'Assemblée des Nations unies, de l'Union africaine et de la diplomatie gabonaise pendant plus d'une dizaine d'années, d'avoir un réseau d'amis et de connaissances qui pourrait être un atout imbattable pour notre cause », a précisé Pierre Amoughe Mba.

Avant d'indiquer que, à l'origine de tout engagement politique, il y a une révolte, une rébellion contre l'injustice, une immoralité, un déni des droits. Le leader de l'UPL a annoncé qu'il n'accepterait plus qu'Ali Bongo soit candidat à une quelconque élection au Gabon, dans la mesure où son acte de naissance est faux. Il a exhorté l'ensemble des forces du changement à utiliser tous les moyens légaux pour que force reste à la loi. « *La situation administrative du chef de l'Etat nous impose dés-*

ormais de nous mobiliser plus que par le passé, pour faire respecter la loi fondamentale qui lie le peuple gabonais à ses dirigeants. »

Les représentants des jeunes, Jean Kizito Nkoghe, des femmes, Jeanne Fatima Ndembe, des sages, Gaston Bounda, et des populations de la Ngounié, Romain Koumba Manfoumbi, ont estimé qu'il est temps que le peuple sorte de la caverne dans laquelle les Bongo l'ont plongé depuis 50 ans de règne sans partage à la tête du pays. L'appel à la candidature de Jean Ping s'est déroulé en présence de certains membres du Front, dont son président Jean de Dieu Moukagni Iwangou, René Ndemezo'o Obiang, Jean Ntoutoume Ngoua, Jean Eyeghe Ndong, Philibert Andzembe, Jacques Adiahenot, Albert Yangari, etc.

Front uni de l'opposition pour l'alternance

Clarifier la stratégie pour être en phase avec le «Peuple»

Le Front a déployé beaucoup d'énergie la semaine dernière pour se faire entendre à l'extérieur du Gabon. Dans le même temps, certains de ses membres ont choisi de se positionner sur la question de la candidature unique. Cette stratégie mérite d'être conçue dans le seul dessein de mettre à plat le système électoral du Gabon.

Jean Michel Sylvain

Le Front uni de l'opposition pour l'alternance (Front) est plus que jamais devant ses responsabilités. Il a posé, la semaine qui vient de s'écouler, une série d'actes qui laissent songeurs ses militants et sympathisants. Ceux-ci restent encore majoritairement acquis à l'idée d'apurer d'abord le cadre institutionnel qui régit les élections au Gabon, avant d'adouber leur champion. Quand bien même il existerait parmi eux un groupe qui pense exactement le contraire. A savoir, donner un leader au Front. A lui de mener la bataille des conditions de l'élection par la suite.

Jean de Dieu Moukagni Iwangou, l'actuel président du Front, a sans doute voulu mener de front les deux aspects de ce débat. Pour tenter de montrer que les deux enjeux sont les deux faces d'une même médaille. Ainsi, à la tête d'une délégation du Front dans laquelle se trouvaient Jean Ping, Luc Bengono Nsi et Didjob Divungi Di Ndinge, il a fait la tournée des représentations diplomatiques accréditées au Gabon. Au-delà de la question de la captation, de manière illégitime, d'une partie des richesses du Gabon par la pieuvre Delta Synergie, qu'il a évoquée avec ses hôtes, car ce trésor volé est caché dans les banques et institutions financières des pays occidentaux, il a surtout voulu adresser un message politique. Celui-ci s'inscrit dans la droite ligne de l'initiative prise à Nantes, en France, par certains Gabonais qui sont allés demander que leur soit fourni l'acte de naissance du citoyen Alain Bernard Bongo devenu par la suite Ali Bongo Ondimba, dont la famille assure qu'il est né à Brazzaville, en Afrique équato-

riale française (AEF). Ce message est clair et invite la France officielle à « (...) *comprendre qu'elle doit désormais et, de plus en plus, composer avec les peuples pour sauvegarder ses intérêts. Le nouvel avenir est un message clair, envoyé à la France officielle, qui doit restituer la vérité, toute la vérité et rien que la vérité, à un peuple mature qui saura assumer son destin et réaliser la concorde avec chacun de ses enfants. Le nouvel avenir est un message clair, envoyé à la France officielle qui doit mettre fin au commerce des indulgences, trop longtemps concédées à une famille au détriment d'un peuple appauvri et spolié par un système qui s'abrite sous son hospitalité complice* ». C'est dans ce contexte qu'il a demandé « *la déclassification du dossier d'Alain Bernard Bongo* » au nom de la vérité.

Cette posture du Front a été perçue comme étant totalement en phase avec la volonté du peuple gabonais d'en finir avec le système Bongo. Car on imagine aisément qu'à cette occasion, le Front n'a pas manqué de mettre sur la table des diplomates la question de la loi électorale et des institutions chargées d'organiser les élections au Gabon. Tout comme on imagine mal le Front occulter cette question dans le rapprochement spectaculaire qu'il vient d'opérer avec l'Union des forces pour l'alternance (UFA), à travers la signature d'un document commun, mercredi dernier, au siège du Congrès pour la démocratie (CDJ), à Libreville. Car la loi électorale est inique au sens où elle a été élaborée pour perpétuer le pouvoir d'une personne : Omar Bongo Ondimba. Quant aux institutions, elles sont perverties et toutes aux mains des membres du PDG.

Cette belle harmonie en début de semaine a été mise à rude épreuve pendant le week-end. Les prises de position publiques de Jean Eyeghe Ndong et de Pierre Amoughe Mba en faveur d'une candidature de Jean Ping au nom du Front ayant été diversement interprétées au sein de l'opposition. Non pas que cette question de candidature ne soit pas importante pour le moment, à 14 mois de l'élection présidentielle, mais plutôt qu'elle brouillait la lisibilité et la primauté du débat institutionnel. Cela donne l'impression, aux yeux de beaucoup que l'opposition pourrait faire passer par pertes et profits cette question institutionnelle pour aller à cette élection. Le Congrès de la diaspora gabonaise en France (CDG) a d'ailleurs précisé dans un communiqué, le même week-end, la nécessité de régler au préalable la question institutionnelle, avant de se prononcer pour un candidat. En début de semaine, la société civile libre du Gabon avait fait des déclarations dans le même sens.

Ces inquiétudes semblent cependant avoir été anticipées par le camp qui appelle à une candidature dès maintenant. Pierre Amoughe Mba s'est clairement prononcé contre toute participation d'Ali Bongo Ondimba à une quelconque élection au Gabon, « *pour s'être rendu coupable d'usage de faux depuis 1990* ». Quant à Jean Eyeghe Ndong, il a insisté sur la nécessité d'obtenir les conditions d'une élection transparente. On imagine que le président de l'Union pour le progrès (UPL) et le vice-président de l'Union nationale ont des stratégies pour qu'il en soit ainsi. Le peuple, qui réclame une clarification des objectifs, devrait plutôt s'en réjouir et les prendre au mot.

Le coup de Jarnac

Ramses Frank

Dans un communiqué paru hier, Jean de Dieu Moukagni Iwangou, président de l'Union du peuple gabonais (UPG), président en exercice du Front, a tenu à « *fixer les Gabonaises et les Gabonais* » sur les déclarations d'appel à la candidature de Jean Ping. « *Quoique surpris sur l'instant, je suis heureux pour le président Ping, qui a fait l'objet d'un appel à candidature, de la part de deux organisations. Pour autant, ces deux événements qui relèvent de la liberté des organisateurs, n'engagent et n'ont aucune prise sur l'agenda du FRONT.* » On ne peut être plus clair.

Le président Moukagni Iwangou, dans la liberté de ton qui le caractérise, a ajouté que « la destitution, sans condition, d'Ali Bongo Ondimba comme sanction et solution à la crise multiforme qu'il a créée et provoquée au Gabon reste non négociable », ajoutant que « *la désignation officielle par le FRONT de son candidat fera l'objet d'une annonce en temps utile, lorsque toutes les conditions requises pour une élection transparente seront réunies. Ce qui est loin d'être le cas.* »

Les membres du Front ont-ils été mis devant le fait accompli ? Tout

porte à le croire. Car d'entrée, le président en exercice du Front souligne la démarche qui a prévalu avant ces événements : « *Dans le cadre des travaux de la réunion ordinaire de la Conférence du FRONT, Monsieur Jean Eyeghe Ndong, Sénateur de l'Union nationale, avait annoncé à l'ensemble des membres, qu'il entendait remercier les populations de son arrondissement, à l'occasion d'un échange politique fixé au 13 juin 2015, auquel il conviait ses collègues.* » D'une annonce à une autre, Pierre Amoughe Mba informera « *de la création d'une nouvelle formation politique, à naître d'une fusion entre le Groupe Amoughe Mba et l'UDPS d'André Mbourou* ». Toute chose qui, en définitive, n'aura rien à voir avec le contenu des événements. Dans l'un et l'autre cas, les personnalités du Front, dont Moukagni Iwangou, pourtant président en exercice, n'en seront guère informés.

Bien avant ces événements, l'on apprend que Marc Ona Essangui, qui avait eu vent de ce qui allait se passer via ses réseaux d'informateurs, dépêchera un émissaire chez Jean Eyeghe Ndong pour le dissuader de cet agenda qui était inopportun et lui dire que « *parler de candidature serait suicidaire* ». Cet émissaire, qui aura par

ailleurs une séance de travail avec le sénateur Eyeghe Ndong, retournera à Marc Ona Essangui, de la part du sénateur, qu'il n'en serait rien. Contre toute attente, c'est le contraire qui se produira.

Jules Aristide Bourdès Ogouliguende, le 4 juin 1993, lors de sa démission du PDG, avait dit que « *les hommes politiques sont appelés soit à se contredire, soit à se répéter* ». Or, il y a une semaine, Jean Eyeghe Ndong affirmait à « *Jeune Afrique* » que la question de la désignation d'un candidat n'était pas à l'ordre du jour. Et qu'il y avait des questions plus urgentes. Pour le coup de Jarnac, c'en fut un. Par ailleurs, ce dernier est vice-président de l'Union nationale, parti politique qui a pris des positions tranchées lors du forum qu'il a organisé le 6 juin dernier, en posant comme préalable à la tenue des élections dans le pays, le remodelage des institutions. Une semaine plus tard, il verra sa cuti.

Mais trêve de frivolité. « *Le temps est à la mobilisation et la conférence conjointe FRONT/UFA du mercredi 17 juin prochain, à la Chambre de Commerce, marquera une étape supplémentaire de notre lutte* », conclut Moukagni Iwangou. Le cap est indiqué.

« Il faut cesser de diviser les Gabonais pour régner, mais nous devons les rassembler pour gouverner », déclare Félix Bongo.

Félix Bongo n'est plus à présenter. Exilé en France depuis sept ans, suite à une affaire qui avait été montée de toutes pièces, découvre-t-on, pour se débarrasser de celui qui était désigné comme l'élément qui empêchait le clan Bongo Ondimba de vivre en paix. Si le Front est une belle toile dans le microcosme politique gabonais, il en est le Van Gogh. Dans cette interview, il explique le pourquoi et le comment de cette œuvre unique, en même temps qu'il passe en revue les arcanes du régime d'Ali Bongo Ondimba, qui, pour lui, n'est qu'esbroufe et délire.

Le Félix Bongo que l'on connaissait était un jeune homme d'affaires gabonais qui collectionnait des « success stories ». L'homme politique se dissimulait-il sous l'homme d'affaires ?

Félix Bongo : Merci pour ce compliment. Une équipe d'hommes et de femmes de grande qualité qui ont contribué à cela. Je leur rends à nouveau hommage.

Issu d'une famille hommes politiques, personnellement j'avais choisi depuis toujours une autre voie. Après les études j'ai mené un projet entrepreneurial dans un pays voisin durant près de 18 mois. Malheureusement. Ca n'a pas abouti, notamment en raison de la guerre civile qui endeuilla ce pays frère. Mon expérience au Trésor a été exaltante et m'a beaucoup appris sur le fonctionnement de l'Etat... mais j'ai préféré revenir à mes orientations premières c'est à dire le secteur privé. Penser et mettre en œuvre des projets.

Qu'est ce qui a suscité la conscience politique chez vous ?

Ceux qui me connaissent savent que depuis toujours j'ai une passion pour le Gabon, l'Afrique en général et les questions de développement. De ce fait je suis un citoyen engagé. Mais de mon expérience dans la fonction publique, puis mon retour au secteur privé et enfin les déchainements de violence d'Etat contre ma personne, ont achevé de me convaincre que l'engagement politique pour favoriser l'arrivée des dirigeants librement choisis par le peuple, responsables et bienveillants était la priorité des priorités dans notre pays.

La récente évolution politique dans l'opposition ces trois dernières années vous est attribuée notamment la naissance du FRONT. Est-on en train de vous attribuer un bébé qui n'est pas le vôtre ? Si non, comment tout cela s'est-il organisé ?

A partir de 2011, avec quelques autres compatriotes, nous avons assisté à 2 déstabilisations majeures dont a été victime l'opposition gabonaise : l'éloignement d'André Mba Obame de son pays pour cause de maladie et la dissolution odieuse de son parti l'Union Nationale le 27 janvier 2011. Puis la mort du président de l'UPG Pierre Maboundou Maboundou le 15 octobre 2011. De ces constats est née l'idée que la gouvernance telle qu'elle s'exerçait sous nos yeux était inacceptable et qu'il fallait réagir à cela. Les tous premiers à qui j'en ai parlé sont André Mba Obame à son domicile en région parisienne et le Ministre Adiahénot. Puis plus tard avec Monsieur Ping lors d'un pas-



sage en France. Cela consistait à constituer une alliance des hommes et femmes de l'opposition sincère et déterminée. Que le temps passé depuis 2009 donnait une idée relativement précise de ces qualités chez les uns et les autres. Enfin, qu'il nous fallait une réponse nationale aux maux dont souffrait notre pays et que seul un rassemblement de ces hommes et femmes sincères permettait d'accomplir. En effet en République seuls les partis politiques représentant une fraction suffisante du peuple peuvent s'exprimer. En faisant cela nous avions la qualité et la légitimité d'agir au nom et pour le peuple gabonais. Des personnalités de différents pôles de l'opposition furent contactées.

Le FRONT est constitué c'est un fait. Mais parmi les griefs qu'on lui fait figurent l'absence d'un agenda, des clans en son sein et les égos. Ne craignez-vous pas que ce soit en définitive qu'une autre tentative de plus pour mettre des composantes de l'opposition ensemble à l'instar de ce que fut le FUAPO, la COD l'UFA etc. ?

Non je ne le pense pas. J'ai toute confiance en la parole donnée par les membres du Front au peuple gabonais ; que ce soit lors des consultations durant la création du Front ou que ce soit lors de la sortie officielle de celui-ci le 19 juillet 2014. Je reste convaincu que tous ont une vision claire des enjeux et de leur responsabilité devant l'histoire face au très grand danger que court notre pays, si la gouvernance actuelle venait à se poursuivre vu qu'elle est défail-

lance. Revenons sur l'agenda du FRONT. Quelle était votre vision ? Celle-ci est-elle en conformité avec sa marche actuelle ?

Nous pensions qu'il fallait rassembler tous ceux et celles qui estiment que ce qui a cours dans notre pays est inacceptable. Une fois cette équipe de départ identifiée, une sortie officielle

devait être effectuée, elle a eu lieu le 19 Juillet 2014. Cela constitue un acquis incontestable de notre lutte pour la libération du Gabon.

Toutefois lors que vous rassemblez des forces politiques à l'histoire et l'identité assez marquée ainsi que de fortes personnalités... Il faut définir un schéma directeur politique commun, un agenda commun élaboré par tous. Il était prévu cette étape qui n'a pas eu lieu probablement en raison de différentes contraintes ; ce qui donne parfois le sentiment d'incompréhension où de pilotage à vu ; mais ce sera corrigé en toute Vraisemblance. Construire et consolider cette plate forme politique est un défi de tous les jours pour ceux qui font ce travail sur le terrain à Libreville, dans un contexte très difficile fait de violence et d'intimidations permanentes.

Vous venez d'être porté à la vice-présidence de l'association REAGIR regroupant des Gabonais de France. Quelles en seront les perspectives ?

La création de cette association est née d'un constat unanime de gabonais et gabonaises vivants en France, notamment le MOUVEMENT DES FEMMES ; le but est d'appuyer l'effort du Front au pays. Pour ce faire, il va falloir rassembler nos compatriotes ici autour de cet objectif. Le constat que de graves dérives étaient observées ici et là nous a emmené à refuser la division et la politique de l'hystérie délirante constatée chez certains. REAGIR est le fondement de notre vision politique : la réappropriation des Gabonais de leur pays, de sa souveraineté et la restauration de son indépendance particulièrement mise à mal depuis Octobre 2009 avec l'accession au pouvoir d'Ali Bongo Ondimba.

On vous sait très engagé dans une diplomatie vis à vis des mouvements en France, en Europe et en Amérique pouvez-vous nous en parler ?

Tout simple et en cohérence

avec tout ce que je viens de vous dire : discuter avec nos frères et sœurs où qu'ils se trouvent hors du Gabon pour nous rassembler et partager nos points de vue pour appuyer l'alternance est indispensable. Une Charte dans ce sens est d'ailleurs en cours d'élaboration par Essono Méné Jean Pierre responsable du CROGE (Conseil représentatif de l'opposition gabonaise à l'extérieur et tout premier adhérent au Morena en exil lors de sa création en Novembre 1982) et de madame Mengue Meya Sylvie grande figure gabonaise en France. Des Contacts sont également en cours avec nos Frères de la plate forme Amérique du Nord. C'est dans ce cadre, il y a un peu plus d'une semaine, certains d'entre eux dont Daniel Mengara et Curtis Mabicka (BDP USA & Londres)...ont participé à une action commune devant les autorités administratives de Nantes. La cohésion avec nos frères et sœurs du Bénélux réunis sous le mouvement AIGLE est totale. Ce maillage devrait se poursuivre et s'intensifier dans les mois qui viennent.

Politique nationale et relations Franco-gabonaise

Lorsque vous jetez un regard sur le Gabon, quel commentaire faites-vous ?

Le Gabon est « un pays affaibli et endetté » avait déclaré Andzembé Philibert. L'Etat de droit y a considérablement régressé et la Justice est aux ordres. Notre pays est régenté par les amis étrangers du président et dans une moindre mesure par les Gabonais qui leur sont soumis. A la tête de ce groupe se trouve Maixent Accrombessi réputé meilleur ami du Président. De ce fait Notre pays est saigné et spolié comme jamais sous la supervision de Ali Bongo Ondimba. Il y a désormais des acteurs politiques et sociaux pro Accrombessi qui sont bien en cour et sous la bienveillance d'Ali Bongo Ondimba. Et il y a les autres. Nous sommes ou tendons vers une administration d'occupation avec mesures vexatoires illustrées par des corsets législatifs tel que la loi Accrombessi sur la Xénophobie. C'est totalement délirant. Car de Xénophobie il n'y a jamais eu dans notre pays et les députés à qui ce texte est soumis le savent. Toute l'administration fonctionne mal à telle enseigne que pour la première fois on parle de grèves jusque dans les régies financières qui ont désormais des syndicats. Mais visiblement pour les autorités en place tout va bien. Les abominables crimes de sang dit rituels ont atteint un niveau sans précédent dans notre pays. Une illustration ultime de la gestion primitive et obscurantiste de l'Etat. Rendez-vous compte : au 21e siècle quel recul et cela sous une présidence par

un homme que l'on peut qualifier de jeune.

Des informations recueillies nous avons appris que très peu de personnes peuvent dire connaître qui est ALI Bongo Ondimba. Vous avez été cité parmi ces personnes. En revenant en 2009, lui avez vous accordé le bénéfice du doute ?

Pour le connaître et avoir une idée des réalités politiques locales, je fais partie de ceux qui, lors de son accession à la présidence, pensaient qu'il fallait rester calme et éviter les présomptions. En effet, avant son accession au pouvoir, la lisibilité et l'action globale de l'Homme politique Ali Bongo Ondimba était brouillée par des vraies ou fausses luttes internes entre ses collègues du Gouvernement, parents etc. et lui. J'étais donc pour que nous examinions sur pièce ce qu'il ferait des pouvoirs dévolus au chef de l'Etat dans notre pays maintenant qu'il avait toutes les cartes en main. Et qu'il fallait lui laisser le temps, 12, même 18 mois et on se ferait une idée. Il n'a pas fallu très longtemps pour comprendre les priorités de ce président.

Lorsqu'il s'accorde une mention, notamment dans de nombreux entretiens accordés à Jeune Afrique il dit : « peut-être mieux faire. » quelle serait votre appréciation de sa gouvernance ?

Je l'ai déjà dit dans les colonnes de l'un de vos confrères : il a réussi un exploit, il faut le reconnaître : les gabonais sont désormais régentés par ses amis étrangers et spoliés chaque jour sous leurs yeux. C'est terrifiant. Dans notre pays désormais on a choisi la gouvernance par des mondanités et des forums en tout genre tel que le New York African Forum.

Qu'est ce qui vous le fait dire ?

Comme l'honorable député de la Lékabi Lewolo, Idriss Ngari, lors de la récente interpellation du Premier ministre devant l'Assemblée nationale, nous pouvons nous demander comme lui, ce qu'est devenu le Gabon des services, Gabon industriel et le Gabon vert. ZERO et un échec patent. Contrairement à lui je ne crois pas que cela puisse être la responsabilité des premiers ministres qui ce sont succédé ; mais plutôt d'abord celle de notre compatriote qui a accédé à la magistrature suprême. C'est sous son unique supervision que nous sommes dépossédés de notre souveraineté et que ses amis et lui privent les Gabonais du festin national sans précédent dans notre Histoire. Ce que le président Divunghi a qualifié à juste titre de supercherie lors de sa sortie pour rejoindre le Front.

Vous peignez un tableau

sombre de la situation du Gabon et pourtant des personnes au Quay d'Orsay, dans les milieux de la droite française, et des officines à l'Elysée lui donnent aujourd'hui un satisfécit ; tout comme l'on observe que des medias français en dehors de Mediapart évitent d'aborder les questions gabonaises qui fâchent. Votre commentaire.

Sans doute ne faisons nous pas l'effort d'explication qu'il faut et reconnaître peut être que Ali Bongo Ondimba bénéficie de soutien important dans l'hexagone. Mais la réalité l'emportera toujours. A nous de faire ce qu'il faut. C'est de bonne guerre. Si nous n'apparaissions pas suffisamment organisés pour porter haut le mal qui a cour chez nous, personne ne le fera à notre place. Le pouvoir lui a des communicants payés à prix d'or.

Est-ce que vous faites partie de ceux qui pensent que le gouvernement du Gabon doit avoir l'aval des lobbies politiques Français, voire de l'Etat français ?

La France est notre amie de toujours et est clairement un acteur majeur pour les pays d'Afrique noire francophone. Quoique l'on dise, les groupes islamistes auraient pris Bamako n'eût été l'intervention de la France à la demande des autorités de ce pays. Ne pas le reconnaître est un leurre. Je crois que nos amis Français, pour peu que j'en sache sont forcément attentifs à ce qui se passent chez nous. Il est évident que nous devons nous montrer capables en tout point de vue d'assumer une alternative à ce qui se passe et condamnons tous. D'abord vis à vis de notre peuple, nos amis régionaux et oui, vis à vis de la France. L'opposition doit se hisser au niveau des exigences que requiert son ambition : celle d'assumer la gouvernance dans notre pays. Je n'ai pas le moindre doute là dessus. Il faut que cela soit aussi perçu et soit partagé par notre peuple dans son immense majorité et par tous nos amis.

Restons sur les relations franco-gabonaises. Tout dernièrement nous avons lu dans le Monde un long article sur deux pages sur l'héritage d'Omar Bongo. Dans cet article le directeur de cabinet d'Ali Bongo Ondimba, Maixant Accrombessi, voilait à peine ses menaces sur les autorités françaises. Il aurait d'ailleurs dit à des journalistes que si la France joue il allait révéler des secrets sur les accords entre la France et le Gabon et des secrets sur de l'argent qu'ils auraient donné à certaines personnes dans les milieux politiques français. Rangez-vous cela dans l'ordre normal des choses ?

(suite en page 5)

de Désiré ENAME

L'unité du peuple avant tout !

Ce qu'il s'est passé samedi à Libreville est, incontestablement, à recenser dans le débat du peuple de l'opposition. Ce peuple qui a montré sa capacité réelle en constituant, lors des obsèques d'André Mba Obame, un rapport de force jamais égalé de toute l'histoire des rassemblements de l'opposition depuis 1990. Signe que ce peuple de l'opposition, toutes tendances confondues, existe. Que veut-il ?

A l'écouter dans sa majorité durant ces jours, son choix a été simple : mettre un terme au régime actuel. De quelle manière ? Dans sa majorité, ce peuple de l'opposition n'a pas dit : « *Cooptons un candidat et allons aux élections en 2016 comme le veut la communauté internationale et Ali Bongo Ondimba.* » Bien au contraire, ce peuple a exigé que soient soldées les questions les plus préoccupantes qui constituent les points de blocage à une élection transparente.

Au nombre de ceux-ci, il y a : la transparence sur les documents d'état civil de sa petite majesté Ali Bongo Ondimba, condition sine qua non de sa participation à la présidentielle ; la liste électorale sur la base d'un recensement fiable ; si des avancées ont été faites sur l'introduction de la biométrie, elle reste à parfaire, afin de lui donner confiance ; une Constitution qui garantisse l'expression populaire consacrant des élections à deux tours ; la fiabilité des institutions impliquées dans le processus d'organisation et de proclamation des résultats. Telles sont les positions que ce peuple exprime à travers les réseaux sociaux et au quotidien, voire dans ses prises de parole au sein des diverses corporations. Et pas plus tard que lundi dernier, ces termes ont constitué le socle de l'adresse de la société civile regroupée autour de Marc Ona Essangui, Marcel Libama et d'autres, au cours de leur conférence de presse. Voilà les préalables à toute élection. De là, la question n'est pas « *qui* », mais « *quelles sont les priorités* » ?

Nous ne saurions affirmer ici que l'opposition y est indifférente. Mais à la vérité, on se doit de noter que cet agenda a subitement été relativisé par un bloc regroupé au sein du Front de l'opposition, au nom d'un réalisme politique. C'est cette frange, par moult subterfuges, qui a appelé à la candidature de Jean Ping samedi. Loin des exigences d'une définition de critères de choix admis par tous.

Il n'est pas interdit que des ambitions se fassent jour. Que les uns aient des préférences pour tel ou tel de leurs amis. C'est la manière de le faire et la méthode employée qui posent problème. Tant dans la manière que dans la méthode, le consensus du 19 juillet 2014 a été mis en péril samedi 13 juin. Le discours lu par Jacques Adiahénot, ce 19 juillet-là, parlait non pas de désignation d'un candidat, mais de présentation d'un candidat unique. Ce qui donnait lieu nécessairement au consensus. Or, dans le cas d'espèce, le consensus a été pipé. On a assisté à un passage à la hussarde digne des modes opératoires décriés au Parti démocratique gabonais (PDG). Si Ping est le choix, mais que ce choix, même contesté par d'autres de ses pairs, car il y a toujours contestation, aboutisse à un consensus, parce que le consensus finit lui aussi par se dégager toujours. Ce qui s'est passé est un passage en force où le reste du Front, mis devant le fait accompli, le sera encore plus par l'effet des masses rivées par cette idée de « *l'homme de la situation* ». A ce niveau, la lucidité de tous est vivement interpellée.

Il y a ensuite la question de l'opportunité d'un appel à candidature. Quelle est-elle ? Il faut un visage à l'opposition après la mort d'André Mba Obame, avance-t-on. Soit ! Questions immanentes : l'opposition a-t-elle besoin d'un visage pour avancer sur les questions essentielles qui garantissent la fiabilité de l'élection de 2016, si elle a lieu ? A-t-elle besoin d'un visage pour bousculer le pouvoir afin de l'amener à ouvrir le débat sur l'organisation des élections crédibles ? Lorsque les membres de ce Front, à l'unanimité, avaient décidé de ne plus reconnaître le régime d'Ali Bongo Ondimba ne posaient-ils pas implicitement l'exigence de la régularisation des institutions ? Attitude pourtant applaudie par la population qui réagissait à la manifestation du caractère de subordination de notre système judiciaire à l'institution présidentielle, à la suite de la requête du 13 novembre 2014 au civil sur la nature du document de naissance qu'avait introduit le candidat du PDG lors de la constitution de son dossier de candidature en 2009. Et pourtant le Front de l'opposition n'avait pas eu besoin d'un visage pour mener cette lutte. En réalité, la lutte se mène et se gagne par des groupes organisés et la détermination de ces groupes. Quand bien même il y aurait un ou des visages.

Il va sans dire aussi que l'acte qui a été posé a ouvert la voie à de fâcheuses conséquences. La politique du « *fait accompli* » a ceci de dangereux qu'elle occasionne plus de dégâts et très peu de réparation. La cohésion du Front a nécessairement été ébranlée et fissurée. Ce ne sont pas des paroles qui ramèneront la sérénité, mais des gestes concrets d'adhésion et de nouveaux engagements. Un de ces gestes et engagements devra être la reconsidération de la posture de samedi par l'abnégation.

Le Front, instrument utile et incontournable, s'est constitué sur l'abnégation magnifiée par la candidature unique. Volonté des hommes d'honneur. Nous osons croire. Ce sens de l'abnégation devra se traduire par l'abstention des uns et des autres d'une part et la révision de leurs ambitions de candidature d'autre part. Nous sommes dans un monde où la tendance qui se généralise est l'élection des présidents de moins de 50 ans et légèrement au-dessus. Le Sénégalais Macky Sall en est le modèle en Afrique. Les membres du Front ne devraient-ils pas examiner qui, dans les jeunes générations de l'opposition, est à même de porter la charge et l'encadrer par la suite ? Ils existent. C'est au nom du peuple, pour le peuple et devant le peuple qu'ils se sont engagés. Qu'ils montrent à ce peuple leur détermination à l'abnégation. Et non pas leur détermination pour leurs intérêts propres. Pour ce peuple, son unité autour de la cause commune en dépend. Et c'est cette unité qu'il faut sauvegarder aujourd'hui. C'est à bon entendeur...

« Il faut cesser de diviser les Gabonais pour régner, mais nous devons les rassembler pour gouverner », déclare Félix Bongo.

(suite de la page 4)

Je rappelle que la France est notre amie de toujours et notre premier partenaire extérieur. Il n'y a, dans nos relations avec nos amis, pas de place pour la menace ou le chantage. Maixent Accrombessi n'a pas à s'immiscer dans les accords entre la France et le Gabon signés en leur temps par Léon Mba puis Omar Bongo Ondimba. Et différents présidents français dont le général De Gaulle. Si vos informations sont avérées, ce qui est gravissime dans cette histoire c'est que l'ami béninois du président a pu avoir accès à ces accords secrets franco-gabonais, puis tenté de s'en servir finalement pour garantir sa main mise sur notre pays. Que nos amis français sachent que nous ne les laisserons pas être l'objet d'un maître chanteur fut il ami du président, nous n'accepterons jamais cela.

Vous qui connaissez les dessous du milieu politique gabonais le rôle que cet homme joue auprès d'Ali Bongo Ondimba, vous étouffe-t-il ? Si non pourquoi ?

Contrairement à ce qui est répandu, je ne crois pas un seul instant que le président du Gabon est sous l'influence mystique et maléfique de son cher ami béninois. Je crois au contraire que les agissements de cet individu et de toute sa bande leur sont entièrement dictés par notre compatriote. Ces derniers, obsédés à accaparer nos richesses y trouvent leur compte.

La communauté internationale à ce qu'il semble, pousse les acteurs politiques gabonais à mettre le cap sur les élections de 2016. Doit-on simplement se soumettre à ce calendrier électoral ?

Dans le contexte géo stratégique d'aujourd'hui, la communauté internationale, je crois a pris conscience qu'il est toujours mieux que les peuples se choisissent leurs dirigeants. Dans la suite des Printemps arabes, nos frères de Tunisie, d'Egypte ont pu désormais élire leurs dirigeants par des processus électoraux crédibles et restituant la volonté populaire. Même au Royaume du Maroc, sa majesté a entendu son peuple et a modifié la constitution de façon à ce que le premier ministre est désormais choisi dans le parti majoritaire au terme d'une élection transparente. Nos frères Béninois se déclarent « riche de leurs démocratie » et au Sénégal la démocratie est dite exemplaire.

Alors la communauté internationale doit comprendre que le peuple gabonais entend désormais se choisir librement ses dirigeants et sollicite l'appui pressenti de cette dernière. Pas seulement en tant qu'observateurs mais en tant qu'acteur impliqué dans tout le déroulement du processus. Les gabonais doivent désormais être capables de se choi-

sir leurs dirigeants. Tous les amis du Gabon doivent le comprendre. Ce n'est pas une exigence extravagante. Il s'agit des conditions standards pour une élection classique comme elles se passent désormais dans un certains nombres de démocraties en Afrique.

La société civile pense que les conditions d'une élection ne sont pas réunies et dans l'opposition des personnalités campent sur le rejet de toute participation à une élection avec Ali Bongo Ondimba. D'autres au contraire s'activent pour la désignation d'un candidat maintenant pour résoudre en même temps l'équation du leadership de l'opposition. Comment concilier toutes ces positions ?

Ni lors de l'élection d'août 2009, ni après les verrouillages successifs opérés depuis par le pouvoir en place, notamment en août 2011 en intersession parlementaire, le processus électoral au Gabon ne présente pas de garanties de transparence. Le Front doit effectivement auditer en l'état actuel l'ensemble du processus électoral au Gabon aux dires d'expert ; et exiger au niveau législatif, administratif et technique les changements qui s'imposent.

Quelle est votre analyse de la situation sociale au Gabon ? Pendant plusieurs mois l'administration, la santé publique et l'éducation nationale étaient bloquées. Quels diagnostics faites-vous de cette situation ?

Tout cela est le résultat d'un pouvoir dont la priorité n'est pas les gabonais leur cohésion et leur vivre ensemble. Un pays doté d'hommes et de femmes très compétents et en grands nombres dans tous les domaines. Ils disposent de 800 km d'accès à la mer, d'une pluviométrie que bien des pays nous envient et des ressources naturelles extrêmement importantes, lui garantissant le second PNB/ habitant d'Afrique. Quel est donc l'unique blocage à son essor ? C'est le facteur politique et la gouvernance exercée par celui-ci. Il faut lever cet obstacle. C'est le goulot d'étranglement qui empêche de concrétiser tout notre potentiel.

Economie

Parlons donc d'économie et de gouvernance. Ali Bongo Ondimba en entrant en fonction a parlé de faire du Gabon un pays émergent. Votre commentaire.

(Gros rires) Il est totalement illusoire de croire que les Gabonais vont atteindre l'émergence en les privant de la souveraineté dans leur pays et en confiant la marche de celui-ci à ses amis. C'est un leurre. L'expérience d'émergence partout où elle a existé, commence par l'affirmation d'un pays sur son destin et les choix d'avenir. Puis c'est une vision claire servie par des choix cohérents exprimés par une allocation responsable des ressources.

Aucun des ces pré requis n'existent chez nous.

Que dire de la gouvernance du pays ces six dernières années ?

Spoliation de la richesse des gabonais sans précédent, sous la supervision active ou passive du chef de l'Etat. Le président a effectivement fait le « partage » qu'il évoquait dans son projet de sociétés mais pas avec les gabonais. Il le fait avec ses amis dont les exploits chaque jour défraient la chronique aux 4 coins du monde, fort de leur statut de maître du Gabon avec ses richesses. Les exemples abondent dans la presse internationale.

Que direz vous de la manière dont les fonds publics ont été gérés et utilisés au Gabon ces dernières années ?

Dans une publication récente, l'Union Nationale a démontré que l'intégralité des budgets d'investissement était désormais sous la responsabilité de monsieur Accrombessi le véritable surintendant des finances de notre pays. Et on parle de près de 1400 milliards de CFA pour la seule année 2014.

Lorsque vous regardez les agissements des Gabonais pensez-vous qu'ils soient conscients des richesses de leur pays ?

Il m'arrive effectivement de me demander si nos compatriotes comprennent que qu'avec notre souveraineté, notre territoire, nos richesses sont ce que nous avons de plus important. C'est cela qui, bien organisé, permet de bâtir notre pays et transmettre à nos enfants un pays meilleur et ainsi de suite. La relative résignation que l'on observe devant cette spoliation à visage découvert m'interpelle.

Comment sortir du tableau (sombre) que vous peignez ?

Le changement à la tête de notre pays. Tout part de là. En bientôt 6 ans le président actuel nous a déroulé par les faits, la réalité de son programme politique. Celui-ci est original voire insolite puisque jamais observé ailleurs : placer les gabonais sous la servitude de ses amis étrangers ; exiger d'eux, qu'impassible, ils observent ceux ci décider pour eux et dévaliser leur pays. N'est ce pas grave ?

De ce point de vue, les acteurs politiques rassemblés au sein du Front constituent la meilleure chance de parvenir au changement et mettre en place les paradigmes qui concourent à la mise en place d'un Etat moderne où la justice et la solidarité prévalent. Il faut cesser de diviser les Gabonais pour régner, mais nous devons les rassembler pour gouverner.

Propos recueillis par D. Ename

ECHOS DU NORD

ECHOS Du Nord Une publication de la SARL Nord Edition
Capital: 5.000.000 FCFA
RCCM 2010B10189 N° Statistique 072771Y Siège Sotega
- Libreville - Gabon B.P. 23 535 ramses.frank@gmail.com

Directeur de la Publication
Directeur de la Rédaction
Désiré ENAME
Tel: 05.02.50.73
Directeur de la rédaction délégué
MIHINDOU BISSIELOU
Rédacteur en Chef éditorial
Jean Michel Sylvain 06-41-22-49

Rédacteur en chef adjoint
Raissa Oyasseko
Grand Reporter
Jonas Moulenda
Coordinateur
Pierre Durand
Secrétaire de rédaction
Harrys KOMBILA

Analystes: Ramses Frank / SYA/Arthur Page / Zang Memine
Journalistes : Paul Davy / Fam Kesley / Henri Gauthier / Sophie Beuve
Mery / Markky Edzang Zue / Ledivin / Stephen Jean Landry / KTD
Contribution spéciale : Pierre Durand / PLO / Gill Lawson
Service Marketing: 05-54-40-40 / Maquette : EDN
Impression : MULTIPRESS - Distribution : SOGAPRESS
Tirage : 20.000 ex.
D.L.B.N N°2359/6/2015

Sénat

L'activisme militant très déplacé du président de l'institution à Paris

Lucie Milebou Aubusson Mboussou vient de passer quelques jours dans la capitale française avec les membres du Mouvement gabonais pour Ali Bongo Ondimba (Mogabo). Objectif : sensibiliser la communauté gabonaise de l'Hexagone. Une mission décalée au regard de sa fonction.

SYA

Le nouveau président du Sénat, Lucie Milebou Aubusson Mboussou, ne sait pas encore ce que signifie présider la chambre haute du Parlement. Elle vient de faire étalage de cette ignorance en allant à Paris, au sein d'une délégation d'émigrants zélés, chargés officiellement d'amener à Ali Bongo Ondimba les 99,99% des Gabonais qu'il a torturés depuis six ans et qui lui ont tourné le dos. Sa présence aussi active parmi les personnes qui n'ont qu'une seule idée, soutirer un peu plus d'argent à Ali Bongo Ondimba, si par extraordinaire, il parvenait à se porter candidat en 2016, met malheureusement à mal l'équilibre des institutions. Elle réduit le rôle du Sénat à un simple paillason, à l'image du Mogabo, sur lequel le chef de l'Etat peut s'essayer allègrement les pieds. Sans risque.

Le président du Sénat est la deuxième personnalité de l'Etat. A ce titre, la Constitution, en son article 13,



fait de lui le successeur à la fonction suprême, en cas de vacance du pouvoir. En 2009, ce mécanisme avait été mis en œuvre à la suite du décès d'Omar Bongo Ondimba. C'est dire que celle qui occupe la fonction de président du Sénat doit avoir un comportement exemplaire, au même titre que le président en exercice. Elle doit être prête à assurer, au pied

levé, l'intérim. Surtout que dans cette mission, la Loi fondamentale lui confère tous les pouvoirs du président élu, en dehors des prérogatives contenues dans les articles 18, 19 et 116. Dans ce contexte, le président du Sénat doit s'abstenir de tout acte de militantisme partisan. Car cette posture ne lui permettra pas d'assumer son serment qui lui impose d'être «

juste envers tous ». On ne peut pas être militant en soutenant Ali Bongo Ondimba et prétendre être un jour « juste » envers les 99,99% des Gabonais qui désavouent sa politique. Humainement, l'on aurait plutôt tendance à vouloir se venger.

Lucie Milebou Aubusson Mboussou a eu déjà par le passé un comportement d'une légèreté déconcertante. En participant de fait à la scission de son parti, le PDG, dans la Ngounié. Alors que sa posture et son poids politique auraient dû l'amener à mettre d'accord le porte-parole autoproclamé des membres du bureau politique de la Ngounié, Yves-Fernand Manfoumbi et le ministre de l'Intérieur, Guy Bertrand

Mapangou. La dame a plutôt choisi le rôle très étroit de « suppôt » de Manfoumbi. Elle n'a pas hésité à apparaître à ses côtés et à snober royalement la fête organisée, une semaine plus tôt, par Guy Bertrand Mapangou.

Lucie Milebou Aubusson Mboussou avait sans doute de bonnes raisons de prendre fait et cause pour Yves-Fernand Manfoumbi dans cette bataille. C'est le lobbying de ce dernier, auprès d'Ali Bongo Ondimba, avec l'appui de son désormais « frère-ennemi », Alain Claude Bilié by Nzé, pour des raisons diamétralement opposées, qui l'a portée au « Plateau ». Sauf qu'à cette fonction, elle représente une institution phare de la

République. Elle se doit au plus vite de s'émanciper de ses mentors. A l'image d'un président élu, qui doit se soucier aussi du bien-être de tous ceux qui n'ont pas voté pour lui. En maintenant le cordon ombilical qui le lie à Yves-Fernand Manfoumbi et consorts, elle ne parviendra jamais à se hisser à la hauteur de la fonction. Tout en réussissant l'exploit de ramener le Sénat du Gabon au niveau de « La Ngounié forte » et autre « Renaissance », deux associations sans objectifs ni âmes, bricolées par Yves Fernand Manfoumbi. Lucie Milebou Aubusson Mboussou en a-t-elle conscience ?

Détournement présumé de bons de caisse à l'Education nationale

Le ministre Ida Reteno Assonouet a menti

Arthur Page

Nadine Mimbe Oyoune, le directeur adjoint à la direction d'académie provinciale de l'Estuaire a été mise sous mandat de dépôt sur la base d'un mensonge. Une déclaration faite par le ministre de l'Education nationale en plein Conseil des ministres a argué de l'existence d'un réseau de détournement de bons de caisse dans son administration. Lequel, pour l'heure, se limite au directeur adjoint et à son chauffeur. Ce « réseau » toujours attendu à la prison centrale de Libreville, n'a réussi qu'à soutirer 200 000 FCFA à un seul fonctionnaire, en échange de la remise de son bon de caisse, parmi les 97 bons qu'il a eu en sa possession pendant quatre mois. Autant dire un exploit digne des escrocs pas vraiment expérimentés.

Le ministre de l'Education nationale a fait cette communication devant tous ses collègues du gouvernement, selon nos sources. Elle a, comme c'est d'usage, donné les grandes lignes de celle-ci au chef du gouvernement. Ce dernier ne s'est pas préoccupé de savoir si son ministre disait la vérité ou pas.

A cette occasion, Ida Reteno Assonouet a indiqué au chef de l'Etat « qu'un baron du PDG, époux de la dame, voulait empêcher la justice d'agir ». Ce qui constituait un mensonge supplémentaire. Car plusieurs officiers de la direction générale de la recherche (DGR), affirment avoir vu au moins à deux reprises, le mari du directeur adjoint l'accompagner dans les bureaux des enquêteurs. Le jour même où la dame a été mise en garde à vue, son mari est sorti de la DGR seul, sans avoir essayé de tenter



quoique ce soit pour sortir son épouse de là. C'est sans doute cette attitude quasi exemplaire d'un citoyen qui fait confiance à la justice de son pays que le ministre de l'Education nationale qualifie « de tentative d'obstruction ».

Sur la base de cette communication mensongère, Ali Bongo Ondimba s'est tourné vers son ministre de la Justice pour lui intimé l'ordre de tout faire, baron du PDG ou pas, pour aller au bout de cette procédure. Séraphin Moundounga s'est aussitôt exécuté, en appelant le parquet. Celui-ci a alors entrepris de requalifier les faits. Une escroquerie orchestrée tout seul par le chauffeur du directeur adjoint, sans qu'elle n'y soit associée de près ou de loin, va devenir subitement « un détournement de fonds ». La conséquence immédiate étant la mise sous mandat de dépôt de cette dame, l'obligeant à abandonner ses enfants et son mari.

Le mensonge d'Ida Reteno Assonouet n'est pas fortuit. Face

aux rumeurs contradictoires faisant état de l'imminence d'un remaniement du gouvernement, chaque ministre veut prouver qu'il est utile pour ne pas être dans la charrette des départs. Ida Reteno Assonouet qui s'est illustrée par une gestion calamiteuse de son département au point d'avoir songé à démissionner il y a quelques mois, croit s'attirer les bonnes grâces d'Ali Bongo Ondimba, en lui vendant le démantèlement d'un réseau imaginaire qui ne prospère que dans sa tête. Et espérer ainsi survivre.

Ali Bongo Ondimba qui a réagi dans cette affaire, avec émotion en donnant des ordres à la justice, doit au plus vite se ressaisir pour que seule la vérité et la justice triomphent. S'il n'y a pas de preuves, la place de cette dame n'est pas en prison, mais aux côtés de son mari et ses enfants. Quant au ministre de l'Education nationale, il faut espérer que ce mensonge lui sera utile pour gravir des échelons au sein du gouvernement.

Enseignement supérieur

Les jeunes upegistes appellent au boycott des élections de la mutuelle

Sophie Beuve Mery

L'élection du bureau de la mutuelle de l'Université Omar Bongo (UOB), prévue pour vendredi dernier, a été reportée à ce vendredi 19 juin. Cette décision a été prise par le recteur à la demande du Mouvement des jeunes upegistes (MJU), qui s'est rendu mardi dernier à l'UOB, pour dénoncer de l'illégalité de la dissolution de la mutuelle. Accompagné de son président, Me Angés Kevin Nzigou, le MJU s'est servi des arrêtés pris par le recteur pour prouver que la dissolution de la mutuelle était purement arbitraire.

En effet, aucun texte ne reconnaît au conseil rectoral le pouvoir de dissoudre la mutuelle. Seul l'article 6 de l'arrêté fait de l'assemblée générale l'instance suprême de la mutuelle. C'est pour cela que, pour Angés Kevin Nzigou : « Sans rentrer dans le fond, c'est-à-dire sans savoir s'il était possible de la dissoudre ou pas, le recteur n'avait pas la capacité de le faire. C'est pour cela que la dissolution de la mutuelle est arbitraire parce qu'elle est prise par une autorité incompétente. »

Les autorités prétendent que la dissolution est légale. Comme le dit Dieudonné Robert Obanga, secrétaire général de l'UOB, « le recteur a le pouvoir de dissoudre la mutuelle sans même convoquer une assemblée générale ». L'arrêté No 206-14/UOB/R fixant les modalités de la représentation des étudiants à l'UOB institue en son article 25 une commission chargée de contrôler en permanence la conduite des activités de la mutuelle. Et, précise à l'article 28, « en cas de crise majeure dûment constatée par un rapport circonstancié, la commission de contrôle peut, avec l'accord du recteur de l'Université Omar Bongo et du directeur général du Centre national des œuvres universitaires, demander au bureau directeur de convoquer une Assemblée générale extraordinaire ». L'assemblée générale ayant élu le bureau, seule



Le président des jeunes du Mouvement des jeunes upegistes au centre

elle pouvait le dissoudre. C'est le parallélisme des formes que le recteur a aisément violé. Depuis plusieurs mois, une situation chaotique se vit à l'UOB, le recteur, Marc Louis Ropivia, ayant décidé de dissoudre illégalement la mutuelle et de prendre un nouvel arrêté n° 206-14 portant organisation de la coopérative. Les « étudiants conscients » pensent que cette décision est arbitraire et ne s'explique que par la volonté du recteur de faire main basse sur la structure de représentation. Afin de dénoncer cette mascarade, ils ont adressé un recours au ministre de l'Enseignement supérieur. Ce dernier, malheureusement, est resté motus et bouche cousue.

Dans ses velléités despotiques, le recteur a fait changer des arrêtés. En 2014, les textes stipulaient que l'assemblée générale était constituée de l'ensemble des étudiants régulièrement inscrits à l'UOB au titre de l'année académique en cours. Elle est l'instance suprême de la mutuelle. En 2015, dans le nouvel arrêté, l'assemblée générale est constituée de cinq représentants d'étudiants par niveau d'études licences (1, 2 et 3), masters (1 et 2) et doctorat, et par département. Ce nombre peut être revu à la baisse en cas d'effectifs réduits d'étudiants. Par ce nouvel arrêté, le rectorat

restreint davantage les libertés des étudiants dans le choix de leurs représentants. Dans l'ancien arrêté, tous les étudiants (15 000) pouvaient voter le bureau de la mutuelle et en cas de difficultés dans le fonctionnement de celle-ci, une assemblée générale extraordinaire composée de l'ensemble des étudiants pouvait se réunir et décider du sort du bureau. Dans le nouvel arrêté, seuls 30 étudiants, « dont la sélection est sujette à caution », peuvent désormais élire les membres du bureau et en cas de difficultés dans le fonctionnement de la mutuelle, un assemblée générale extraordinaire composée de ces 30 étudiants peut décider à la place de tous les 15 000 étudiants.

C'est le 24 octobre 2014, conformément aux dispositions de l'arrêté no 206-14/UOB/R fixant les modalités de la représentation des étudiants à l'UOB, qu'une élection de la mutuelle avait été organisée. A la suite de celle-ci, la liste dénommée « Etudiant conscient » avait été élue avec 1 010 voix sur 2 216 suffrages exprimés. Le 19 décembre 2014, soit deux mois après l'élection, le conseil rectoral prenait la décision de dissoudre le bureau et d'abroger l'arrêté, sous prétexte qu'il fallait rétablir l'ordre au sein de l'université.

Endettement

Le Gabon lève 300 milliards de FCFA sur le marché financier international

Le Gabon a émis le 9 juin 2015 un eurobond de 500 millions de dollars sur le marché international des capitaux. Une opération largement souscrite qui traduit en réalité la contraction des recettes propres de l'Etat.

Jean Michel Sylvain

Le Gabon a réussi l'émission d'un eurobond de 500 millions de dollars. Soit près de 300 milliards de FCFA. L'opération a été pilotée par des grandes banques internationales – Deutsche Bank, JP Morgan et Standard Chartered. Selon l'agence Bloomberg, elle a attiré près de 200 investisseurs qui étaient prêts à souscrire pour 2,7 milliards de dollars, soit 5,5 fois plus que l'offre de titres émis par le Gabon.

Ce « succès » doit cependant être relativisé, car les obligations émises par le Gabon sont arrivées sur le marché dans un contexte particulier. A savoir que plusieurs pays émergents en proie aux difficultés économiques de toutes natures ne

sollicitent plus les marchés pour se financer. Ce qui fait que l'offre des capitaux est largement supérieure aux demandes. Les investisseurs se ruent, dès lors, sur les rares émissions d'obligations qui leur parviennent pour placer leurs capitaux. Naturellement en bons financiers, ils font payer au plus fort le risque encouru. L'eurobond du Gabon, par exemple, a été placé au taux de 6,95%. La Côte d'Ivoire et l'Ethiopie ont fait mieux que le Gabon en décembre 2014. Ils ont réussi à placer chacun un eurobond de 1 milliard de dollars au taux de 6,6%.

Lors de l'opération de même nature réalisée en décembre 2013 par le Gabon pour un montant de 1,5 milliard de dollars, ce pays avait réussi à placer son eurobond au taux de

6,3%. Entre les deux dates, la situation économique du Gabon s'est fortement dégradée. Selon la dernière édition du rapport Perspectives économiques en Afrique, « le Gabon devrait connaître une croissance de 4,6 % en 2015, en recul par rapport aux 5,1 % enregistrés l'an dernier. Le déficit budgétaire du pays devrait atteindre -13,2 % du PIB (contre un déficit de -6,6 % en 2014). La balance des comptes courants du pays, excédentaire en 2013 et en 2014 (+12,1 % et +6,7 % du PIB respectivement), devrait être déficitaire cette année : -8,1 % du PIB ».

Le second facteur qui relativise ce « succès » est que cette nouvelle émission fait la démonstration que le reliquat de l'emprunt de 2013, d'un montant de 1,5 milliard de dol-



lars, que le ministre de l'Economie a évalué à 890 millions de dollars devant les sénateurs, soit au taux actuel du dollar américain près de 560 milliards de FCFA, n'existe plus. Contrairement aux affirmations qui soutenaient que cette somme serait logée dans les comptes de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC). A moins qu'elle ne soit affectée à « autre chose ». Il est plutôt difficile d'admettre qu'un Etat soucieux d'éviter de tomber dans la spirale de la dette, laisse dormir le produit d'un endettement dans une banque pour solliciter d'autres emprunts. La logique aurait voulu que le

ministre Régis Immongault songe à affecter d'abord ce reliquat « (...) au financement d'infrastructures dans le domaine de l'énergie, de l'eau, de l'éducation et des établissements de santé ». Au lieu de se jeter sur un nouvel emprunt.

Enfin, « ce succès » émergent est la preuve la plus cruelle que les recettes propres de l'Etat s'étiolent. Non pas du fait de la crise pétrolière – le prix du baril étant actuellement 20 dollars au-dessus de l'hypothèse retenue par le gouvernement lors de l'élaboration de la loi des finances rectificative de 2015-, mais des choix économiques hasardeux opérés depuis six

ans. Notamment en détruisant l'activité des petites et moyennes entreprises du Gabon. Seules vecteurs d'une croissance inclusive porteuse du bien-être social de la population.

Le ministre de l'Economie, fier de son « succès », promet plus d'énergie, plus d'eau, plus d'écoles et plus de dispensaires en 2015. Ce rêve risque d'être contrarié par la réalité. Car les échéances immédiates accumulées faute de trésorerie suffisante s'appellent : règlement de la Prime d'incitation à la performance (PIP), de la Prime d'incitation à la fonction enseignante (Pife), des services rendus des anciens militaires retraités et les arriérés de salaire, depuis deux mois, du personnel de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Il y a donc un gros risque qu'en échange d'une « paix sociale », le pouvoir ne décide d'affecter totalement ou partiellement, le produit de cet eurobond à l'apurement des dettes créées. Surtout qu'en six mois, on ne peut pas mener à terme et dans les règles de l'art la construction de toutes ces infrastructures.

Construction de l'annexe de l'Assemblée nationale

Un gouffre à milliards qui plombe d'autres projets

La loi de finances rectificative de l'année 2015 a prévu d'affecter 6 milliards de FCFA à la construction de l'annexe de la Chambre des députés. Des milliards supplémentaires qui s'ajoutent aux dizaines d'autres déjà investis en pure perte depuis 2004.

Arthur Page

Au plus fort de la crise financière de l'Etat qui le prive de près de 400 milliards de FCFA de recettes, le gouvernement trouve le moyen d'affecter 6 milliards à la construction des annexes invisibles de l'Assemblée nationale. Naturellement, Guy Nzouba Ndama, le patron de cette institution, a fait voter cette ligne budgétaire par les députés de la majorité républicaine pour l'émergence les yeux fermés, sans qu'aucun d'eux ne pose la question qui revient pourtant à l'esprit. Comme pour faire passer cette pilule, le gouvernement et l'Assemblée nationale ont inscrit également la ligne budgétaire 21.731.1 dotée de 1 milliard de FCFA pour « le projet annexe palais Omar Bongo Ondimba », siège du Sénat. Une manière de donner au nouveau président du Sénat, la très émergente Lucie Milebou Aubusson Mboussou et à ses troupes leur part du « mangement ». Histoire sans doute de faire passer, sans difficulté, la loi de finances rectificative au Sénat.

Le blog may's mouissi.com, généralement très bien documenté en matière de finance publique, vient d'indiquer que, depuis 2004, date de la création de cette ligne budgétaire, jusqu'à ce jour, « la République gabonaise a régulièrement accordé des crédits pour la construction de bâtiments annexes au palais de l'Assemblée nationale. Pas moins de 52,5 milliards de FCFA ont été dégagés pour la construction de ces bâtiments officiels. Cependant, en dépit de onze ans de financement, les annexes de l'Assemblée nationale du Gabon n'ont jamais été construites.

Les annexes de l'Assemblée nationale du Gabon se résument à un terrain vague au quartier Plaine Oreyty de Libreville, pour-



tant ce projet a déjà englouti 52,5 milliards de FCFA (bien plus que le budget du ministère de l'Habitat qui plafonnait, en 2013, à 35 milliards FCFA et les 50 milliards que se partageaient deux provinces au moment des fêtes tournantes) sans qu'on ne sache à quoi ils ont réellement servi ». Mieux, poursuit le blogueur, « entre 2005 et 2011, le taux d'exécution moyen des dépenses budgétaires s'élevait à 98%. L'exécution budgétaire traduit le décaissement des fonds affectés aux différentes lignes budgétaires par le Trésor public. A l'analyse, un tel niveau d'exécution budgétaire aurait dû se traduire par la réalisation des travaux relatifs à la construction des bâtiments annexes à l'Assemblée nationale ».

Bien avant le blog cité plus haut, notre confrère « Croissance saine et environnement » avait soulevé cette question, ainsi que plusieurs membres de la société civile gabonaise. Personne, dans la sphère du pouvoir, n'avait semblé se soucier de cette évaporation de milliards. Pire encore, ni la Cour des comptes, qui au sens de la loi 4/85 du 27 juin 1985 relative aux lois de finances, concourt à l'élaboration de la loi des règlements qui donne un quitus de gestion budgétaire au gouvernement, ni la Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite (CNLEI) n'a daigné se préoccup-

per de la question. A croire que l'Assemblée nationale ne profite pas seule de ce « mangement ».

En réalité, la faveur faite à l'Assemblée nationale depuis 2004 ressemble à une compensation. Guy Nzouba Ndama a été le principal instrument par lequel Omar Bongo Ondimba est passé pour vider la Conférence nationale de 1990 de toute sa substance. L'acte ultime sera consacré en 2003 par une révision de la Constitution consacrant la non limitation des mandats présidentiels et une élection à un tour. L'année qui a suivi, 2004, Omar Bongo Ondimba inscrivait 600 millions de FCFA sous la ligne 13.91.1.040 pour la construction de l'annexe de l'Assemblée nationale. Cette ligne sera reconduite de manière automatique jusqu'à sa mort en 2009. Cette somme passera à 1 milliard en 2009, puis 3 milliards en 2010, 5 milliards en 2011 pour cumuler à 15 milliards de FCFA en 2013. Cette inflation n'est sans doute pas étrangère au rôle joué par Guy Nzouba Ndama pour imposer Ali Bongo Ondimba comme candidat au reste du Parti démocratique gabonais (PDG). Cela peut expliquer l'attentisme, voire la cécité des organes de contrôle tels que la Cour des comptes, ou de répression comme la CNLEI, face à ce qui ressemble fort à du détournement des fonds publics et son corollaire l'enrichissement illicite.

Gabon/ Corruption

Les grandes entreprises françaises violent la convention de l'OCDE contre la corruption

JMS

La société civile gabonaise hausse à nouveau le ton. Cette fois-ci contre les grandes entreprises françaises installées au Gabon. Elle les accuse de violer plusieurs traités et convention qui visent à réduire la corruption, signés par la France et ratifiés par son parlement. Le plus significatif est sans doute la convention de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) du 21 novembre 1997, pour la lutte contre la corruption des agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales. C'est la substance d'une déclaration qu'elle a fait parvenir à la rédaction le week-end écoulé et qu'elle s'appropriait à rendre publique.

En effet, l'article premier de cette convention dans son 1er alinéa dispose que « Chaque Partie prend les mesures nécessaires pour que constitue une infraction pénale en vertu de sa loi le fait intentionnel, pour toute personne, d'offrir, de promettre ou d'octroyer un avantage indu pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, à un agent public étranger, à son profit ou au profit d'un tiers, pour que cet agent agisse ou s'abstienne d'agir dans l'exécution de fonctions officielles, en vue d'obtenir ou conserver un marché ou un autre avantage indu dans le commerce international ». Quant au second alinéa, il indique, « Chaque Partie prend les mesures nécessaires pour que constitue une infraction pénale le fait de se rendre complice d'un acte de corruption d'un agent public étranger, y com-



pris par instigation, assistance ou autorisation. La tentative et le complot en vue de corrompre un agent public étranger devront constituer une infraction pénale dans la mesure où la tentative et le complot en vue de corrompre un agent public de cette Partie constituent une telle infraction ».

La France officielle interdit donc à ses citoyens -physiques ou moraux-, sous peine de sanctions pénales et pécuniaires, de s'adonner à la corruption d'agents publics étrangers. Malheureusement, ces bonnes intentions s'arrêtent aux frontières du Gabon. Car les entreprises françaises se livrent au vu et su de tous à la corruption des « agents publics étrangers » du Gabon. La convention définit l'agent public étranger comme « (...) toute personne qui détient un mandat législatif, administratif ou judiciaire dans un pays étranger; qu'elle ait été nommée ou élue, toute personne exerçant une fonction publique pour un pays étranger; y compris pour une entreprise ou un organisme public et tout fonctionnaire ou agent d'une organisation internationale publique ».

Dans un tel contexte, la société

civile gabonaise s'étonne que la France garde un silence assourdissant face aux « (...) récents scandales financiers et de corruption à grande échelle parus dans « Mediapart » où il nous a été révélé un système mafieux digne de la « francAfrique » grâce auquel les grosses entreprises françaises Veolia, Total, Areva, Eramet, Bouygues, Bolloré, BNP Paris Bas (...) versaient des pots-de-vin colossaux à Delta Synergie (...) », une entreprise contrôlée à 19,25% par Ali Bongo Ondimba. Le premier « agent public étranger » du Gabon au sens de la convention de l'OCDE.

Ce laxisme n'est pas fortuit. Un certain lobby dans lequel figurent en bonne place des hommes d'affaires sulfureux – Serge Dassault, Vincent Bolloré, Patrick Buffet, Martin Bouygues (...), agit sur la France officielle, en mettant en avant les seuls intérêts de la France. Ceux-ci, croient-ils, peuvent parfaitement s'accommoder de la violation de quelques traités.

C'est une vision de courte portée. A terme, la France, si elle ne change pas de braquet, perdra au change. A bon entendeur !

Cocobeach : une ville abandonnée à elle-même

Markky Edzang zuè

La ville de Cocobeach vient de «*ukoko dibitchi*», en sékiani «*tronc d'arbre*». L'histoire rapporte que pour se rendre sur l'autre rive, les peuplades de l'époque passaient sur un gros tronc d'arbre servant de pont. A cause des nombreux cocotiers qui longent sa berge sableuse, le chef-lieu du département de la Noya, dans la province de l'Estuaire, a été baptisé, par les explorateurs anglais Cocobeach ou la plage aux cocos. Cette localité de la côte atlantique est difficile d'accès. Et pour cause, la voie de communication longue de 83 kilomètres, n'a plus bénéficié des travaux d'entretien conséquents depuis belle lurette. Il faut compter au moins quatre heures de route au départ de Ntoum. Mais là encore, c'est quand vous avez un véhicule en bon état. L'automobiliste doit affronter nids-de-poules, éboulements, ponts en bois en piteux état. Il faut dire que Cocobeach sert de point de transit pour les immigrés clandestins en provenance de l'Afrique de l'Ouest qui empruntent des embarcations de fortune. C'est ce qui justifie la présence d'une antenne de la Direction générale de la documentation et de l'immigration (DGDI).



UNE CITE OUBLIEE.

Autrefois prospère, Cocobeach manque cruellement de tout aujourd'hui. L'essentiel des activités économiques se concentre autour du marché, sis au bord de mer. Le centre-ville ne l'est que de nom, tant il se résume à un carrefour et un stade où se retrouvent, en fin d'après-midi, des groupes de jeunes en manque de loisir. Toute la ville ploie sous le poids des immondices. De hautes herbes ont envahi toutes les artères de la ville. Il n'y a pas d'éclairage public : la nuit, toute la cité est plongée dans le noir. «*C'est désolant d'être président d'un Conseil municipal qui assiste impuissant au délitement de la ville*», lancerait souvent le maire à ses administrés, évoquant l'insuffisance du budget. Il dit avoir des problèmes avec les agents municipaux qui réclament de meilleures conditions de vie et de travail et plusieurs mois d'arriérés de salaire. «*Domage qu'on en arrive là, on aurait pu mieux faire*», dit-il dépit. Faute de logements, nombreux sont les agents publics affectés à Cocobeach qui squattent une partie des bureaux des Affaires sociales. Heureusement pour eux, il y a la musique assourdissante de quelques débits de boisson et des églises de réveil. Pour panser les blessures de la misère.

Le réseau routier local est à l'image de l'axe Ntoum-Cocobeach. Le centre médical est entièrement à l'abandon. Il est dans l'herbe. Ce qui expose les malades et le personnel soignant aux morsures de serpents. Il n'y a ni électricité ni eau potable. De la salle de consultation au bloc opératoire, en passant par la maternité, la médecine générale et le laboratoire. «*Une aile de l'hôpital, qui servait autrefois de*

logements pour une partie du personnel, est complètement délaissée, depuis qu'un incendie accidentel y est survenu», a indiqué un patient qui a ajouté qu'une infirmière avait oublié une marmite sur le feu. Du coup, en cas de maladie grave ou d'urgence, les habitants de Cocobeach sont obligés de rallier Ntoum quand ce n'est pas Libreville. Selon les habitants, le médecin sortant passait le clair de son temps dans la capitale, avec l'ambulance, désertant ainsi son lieu de travail. L'ambulance est désormais garée à la brigade de gendarmerie depuis l'expulsion du médecin par les populations. En attendant la nomination d'un autre, c'est un infirmier qui fait office d'intérimaire. Le personnel de l'hôpital se résume à cinq infirmiers, une sage-femme, une infirmière accoucheuse et une matrone.

Voilà plus d'un an et demi que cette structure n'a plus reçu de médicaments. Le matériel du bloc opératoire et celui de la radiologie ont été pillés après qu'ils ont été livrés. La salle de consultation sert aujourd'hui de dépotoir.

Naguère florissante, l'économie locale, qui reposait essentiellement sur les échanges avec la Guinée équatoriale par les villes de Kogo et Corisco, est en berne. Les commerçants équato-guinéens ne viennent plus. L'exploitation du bois, en forte croissance depuis quelques années du fait de l'implantation d'entreprises forestières, ne profite pas à la ville. «*Les pêcheurs, dans leurs villages disséminés le long de la côte, ravitaillent tant bien que mal la ville en poisson de tous genres*», affirme un client venu de Libreville acheté du poisson. Le projet de construction d'un port à

Cocobeach a été englouti dans les marais de l'oubli. Le tourisme ne s'y est jamais développé.

UN POTENTIEL TOURISTIQUE MAL EXPLOITÉ.

Cocobeach est, en effet, une ville au potentiel touristique énorme. Outre les belles plages, il y a le côté historique de la localité. Le vieux cimetière où sont enterrés des soldats européens et des tirailleurs africains témoigne du rôle joué par cette localité durant la Première Guerre mondiale. «*Il est aujourd'hui noyé par de hautes herbes*», se désole un habitant de la ville. Ces hommes sont tombés lors de la bataille du 21 septembre 1914 entre les troupes françaises et les forces allemandes, à 5 heures du matin. Ils comptaient parmi les 250 qui composaient le 7^e Régiment du Gabon, qui débarqua de la canonnière la «*Surprise*», pour donner l'assaut aux troupes allemandes retranchées à Cocobeach. Les rudes combats se soldèrent par la victoire des troupes françaises. En mémoire de ces soldats morts pour la France, un monument fut élevé sur la berge de Cocobeach en 1920. Il a été refait en novembre 2008 par l'association «*Cocobeach 2008*» présidée par le Français Jean Pierre Fourès, grâce à des fonds privés.

Longue de plusieurs kilomètres offre une vue paradisiaque au visiteur. La grotte aux chauves-souris reste peu connue, mais regorge de mystères. Le phare, construit par les Français en 1950 après la Seconde Guerre mondiale, situé en pleine forêt et en hauteur, donne une vue panoramique de Cocobeach. Autant d'atouts qui auraient pu être



exploités, comme l'île de Goré au Sénégal.

GROGNE DES POPULATIONS LOCALES. Outrés, les habitants de Cocobeach ont dernièrement organisé une marche de protestation à travers les rues de la ville. Munis de pancartes et scandant des

slogans hostiles à la politique de l'émergence, ils ont réclamé la réhabilitation de la route et le règlement dans les meilleurs délais des problèmes d'eau potable et d'électricité. Ce qui a contraint les pédégistes à célébrer le 12 Mars en différé dans l'intimité, dans la petite salle polyvalente qui jouxte la

brigade de gendarmerie. Les autorités compétentes ont consenti à remplacer les deux générateurs qui alimentent la ville par un courant haute tension tiré depuis Ntoum. Mais le rythme de travail de la société adjudicataire est trop lent par les populations qui recommencent à donner de la voix.

TALOCHE

Samedi dernier, toi, Jean Koumbi Guyédi, tu as envoyé les employés de ta société ériger des barricades sur l'axe Mandji-Yombi. Officiellement, c'était pour protester contre l'état de dégradation de cette route. Officieusement, c'était pour en interdire l'accès au ministre de l'Intérieur, Guy-Bertrand Mapangou, que tu croyais attendu au regroupement de villages Lambaréné-Kily, pour le parrainage de la fête des mères en différé.

Tu es vraiment un voyou en costard ! N'as-tu donc pas encore grandi ? Comment un homme dit émergent peut-il poser des actes dignes d'un jeune délinquant ? Finalement, tu ne changeras plus ! Je comprends pourquoi le poste de ministre des Mines que tu cherches avec la torche indigène t'échappe toujours ! Si nous étions dans un pays sérieux, dirigés par des gens sérieux, on t'enverrait au gnouf pour trouble à l'ordre public.

Sous d'autres cieux, n'importe quel zinzin ne peut pas se lever un bon matin et ériger des barricades sur une voie publique. Jamais ! Heureusement que nous sommes dans une République où des guignols de ton acabit ont le permis de tout faire. En vertu de quoi peux-tu interdire à un autre citoyen l'accès à Mandji ? Est-ce ta chasse gardée ? Qu'as-tu fait pour le développement de cette ville, toi qui te proclames milliardaire ?

Tu es rigolo et ingrat ! N'est-ce pas celui que tu combats aujourd'hui qui avait fait de toi un directeur de cabinet au moment où tu rasais les murs ? Tu es vraiment un âne, qui ne remercie ses bienfaiteurs qu'avec un coup de pied ! Tu fais de l'esbroufe parce que tu es la nouvelle marionnette de Maixent Accrombessi et Yves-Fernand Mamfoumbi, qui pillent notre pays.

Tu es comme une liane ; tu ne peux pas te tenir debout sans l'appui d'un arbre. On te connaît ! Ta vie n'est qu'une litanie de cochonneries. En 1996, alors que tu étais encore un agitateur du Rassemblement national des bûcherons, tu as pris un fusil de type calibre 12 et tenté d'ouvrir le feu sur une foule qui revendiquait la victoire de l'opposant Joseph Mayagui Tozo aux élections législatives.

Le pire a été évité de justesse parce qu'un certain Casimir Digondi Distouga, alias Diégo, s'était interposé pour orienter le canon en l'air. En 2005, tu as menacé un jeune homme à la place de l'Indépendance de Mandji à l'aide d'un revolver, parce qu'il ne t'obéissait pas au doigt et à l'œil. Fidèle à tes turpitudes, tu as récidivé en 2008, en menaçant des jeunes gens à Moukouna, dans la zone pétrolière de Ndolou.

Tel un chien, qui ne change pas sa manière de s'asseoir, tu as refait la même chose en 2013 au siège de Mandji centre, lors de la proclamation des résultats des élections locales. Après une brouille avec un candidat de l'opposition, tu es allé prendre un pistolet dans ta voiture et tu as menacé de l'abattre.

Jean Koumbi Guyédi, c'est avec une telle idiosyncrasie que tu veux être ministre de la République, pour devenir leader de la contrée, après la sortie du gouvernement de Jean-François Ndongou ? Apprends d'abord à t'armer de sagesse et de sang-froid, avant d'aspirer à une haute fonction. Car tu n'es encore qu'un adolescent en croissance. Je ne pense pas que le peuple de Mandji soit disposé à aller en brousse avec un cabri, par manque de chien.

Jonas MOULENDA